

13 GEORGE V, A. 1922

M. HUMPHREY: J'approuve tout à fait la proposition du président. Il n'y a qu'une chose que je ne comprends pas, c'est la suggestion de M. Caldwell et du colonel Arthurs concernant le sous-comité général.

Le PRÉSIDENT: En voici l'objet. Nous savons que des questions sont portées à l'attention de ce comité qui sont complètement étrangères à la réintégration et à l'établissement sur la terre. Elles tomberont sous l'un ou l'autre de ces chefs quand elles auront été étudiées, mais il faut qu'elles soient d'abord étudiées par un sous-comité, qui pourra en dégager l'objet précis des pétitionnaires. Ce sous-comité est composé des présidents afin de permettre à ces derniers de se rendre compte de ce qui s'y passe. Il pourrait y avoir quelque avantage pour un sous-comité à connaître les délibérations du sous-comité général sur une question qu'il a mise à l'étude. Telle est la raison d'être de ce sous-comité général.

M. HUMPHREY: Merci.

Le PRÉSIDENT: Ai-je raison de croire que le comité plénier approuve cette procédure?

Adopté.

Le PRÉSIDENT: Veuillez donc proposer la composition du sous-comité des pensions.

M. SPEAKMAN: Je propose que les députés suivants fassent partie du sous-comité des pensions; je suppose que la composition des sous-comités va être l'objet de remaniements. Il serait avantageux que chaque membre de ce comité s'occupât des questions qui l'intéressent davantage. Ma proposition est sujette à révision.

Je propose que le docteur A. W. Chisholm soit nommé vice-président du comité plénier.

Je propose que le sous-comité des pensions se compose de W. F. Carroll; J. J. Denis; M. McKay; L. O. Clifford; L. Humphrey; T. W. Caldwell; J. L. Brown; J. A. Wallace; le major Geo. Black et J. A. Clark.

La motion est appuyée par le docteur Chisholm.

M. CARROLL: Ce comité siègera-t-il concurremment avec le sous-comité général?

Le PRÉSIDENT: C'est une question à décider.

M. CARROLL: S'il siège en même temps, ce comité est trop nombreux.

Le PRÉSIDENT: Notre intention est que les sous-comités connaissent de tout ce qui est porté à la connaissance du comité général. Sans cela, ils n'auraient pas de raison d'être.

Le Dr CHISHOLM: M. Robinson dit qu'il ne fait pas partie du sous-comité des pensions et qu'il s'intéresse à cette question.

M. ROBINSON: J'aimerais plutôt faire partie d'un autre sous-comité que celui des pensions.

Le Dr CHISHOLM: Je crois que les députés de l'Ouest s'intéressent plutôt à la loi de colonisation agricole parce que l'Ouest bénéficie plus de cette loi que les autres parties du Canada. Je crois qu'il est préférable de choisir les membres de ce comité parmi les députés de l'Ouest.

Le PRÉSIDENT: Vous avez raison.

Le Dr CHISHOLM: M. Robinson désire faire partie de ce comité.